**PROGRAMME DE FORMATION ASHQ**

**PUBLIC VISÉ**

ASH ou agent de service en poste depuis au moins 3 mois dans les [**EHPAD**](https://www.ch-niort.fr/glossaire#EHPAD), les services d'aide et d'accompagnement à domicile et les établissements de santé (public ou privé).

Volontaire et sélectionné par son employeur

**OBJECTIFS**

Apporter les connaissances de base indispensables pour participer au soins d’hygiène, de confort de bien-être de la personne âgée, sous la responsabilité d’un cadre de santé et en collaboration avec l’ensemble des soignants.

CAPACITÉS VISÉES

Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie.

Capacité à :

• Tenir compte des rythmes et envies de la personne ;

• Repérer au quotidien les besoins et capacités de la personne ;

• Établir une relation d’accompagnement dans les actes de la vie quotidienne ;

• Stimuler les capacités restantes dans les gestes et les activités de la vie quotidienne.

Réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidiens en utilisant des techniques appropriées

• Réaliser les soins liés à l’hygiène corporelle et au confort, à l’alimentation, à l’élimination, au sommeil dans le respect de la personne, de son autonomie et de son intimité

• Adapter les modalités de réalisation du soin à l’état de la personne et à ses habitudes de vie ;

• Assurer le confort de la personne en utilisant les aides techniques nécessaires

• Évaluer la qualité du soin réalisé et réajuster, le cas échéant.

**Durée de la formation :** 70h soit 10 jours de présentiels de 7j/jour.

PROGRAMME DETAILLÉ DE FORMATION

Module 1 Prendre soin de la personne âgée (17h) } Le vieillissement physiologique et psychologique de la personne âgée, respects et droits de la personne âgée, contexte environnemental et socioéconomique de la personne âgée } Connaissance de la personne âgée et de son environnement : les besoins de la personne âgée, ses capacités et incapacités (dépendance, indépendance, sources de difficultés) } Le lien social, la place des aidants, la structure EHPAD, la particularité de la prise en charge au domicile

Module 2 Répondre aux besoins de la personne âgée (18h) } La posture professionnelle (bienveillance, empathie) } L’observation de la personne âgée } La relation avec la personne âgée avec ou sans

troubles cognitifs (écoute, reformulation) et/ou en perte d’autonomie } La relation avec les résidents, les aidants, les membres de l’équipe } Organisation du travail en équipe } L’éthique professionnelle/confidentialité/secret professionnel/ comportement professionnel

Module 3 Protéger la personne âgée (7h) } La lutte contre la propagation du virus de la Covid-19 } Les précautions « standard » et complémentaires, le lavage de mains } La prévention des chutes

Module 4 Aider à la réalisation des soins (21 h) } Préalables aux soins : critères de qualité de soin } Respect/intimité dans les soins } Les soins d’hygiène et de confort : hygiène corporelle, aide à l’habillage et au déshabillage, élimination urinaire et fécale, protections anatomiques, aide à la mobilisation et à l’installation de la personne } Ergonomie : gestes et postures } La transmission des informations

RETEX 1 journée de bilan réalisée post formation (7 h).

Validation de la FORMATION

Validation de la formation pour un projet professionnel de formation d’aide-soignant.

* Attestation de suivi formation 70h délivrée pour le suivi des 4 modules de formation
* Dispense de sélection pour être admis en formation d’aide-soignant (admission directe en IFAS dans la limite de la capacité d’accueil autorisée de l’institut\*) sous réserve de posséder une expérience professionnelle au contact des personnes âgées en qualité d’ASH d’une durée minimale de 6 mois et être inscrit par son employeur**.**

*\* Un minimum de 10 % des places ouvertes en IFAS est réservé aux ASH.*